

SERIGNAN DU COMTAT



DICRIM

Document d'**I**nformation **C**ommunal
sur les **R**isques **M**ajeurs

EDITORIAL

Chère sérignanais, cher sérignanais,

Adossée aux Massifs d'Uchaux, arrosée par l'Aygues, la Ruade et le Béal, notre commune est exposée aux risques d'inondation et d'incendie, mais aussi à d'autres risques qu'il ne faut pas négliger notamment de séismes, transports de matières dangereuses.

Dans son rôle de gestion des événements de sécurité civile, la commune a mis en place depuis plusieurs années le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). En complément de ce plan, le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** a pour mission de vous informer sur les risques identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune.

Il appréhende de manière informative la gestion des risques, en complément des dispositifs de secours relevant des services de l'État. Le DICRIM est un véritable outil de sensibilisation contre les risques, facile d'accès, concis et pratique, il permet de prévenir, d'anticiper pour mieux se protéger. Chaque citoyen est en effet concerné par des consignes individuelles de sécurité à prendre, si l'un des scénarios évoqués devait, par malheur, se produire.

Élaboré pour la sécurité des sérignanais, il consigne les dispositions à prendre en vue de minimiser les conséquences de ces risques.

Pour préserver au mieux notre patrimoine communal, ce document citoyen doit être lu attentivement et conservé précieusement.

Bonne Lecture

Julien MERLE, Maire de Sérignan du Comtat



SOMMAIRE

Catégories de risques

Risque majeur	5
Risque naturel	5
Risque technologique	5

Inondations..... 6

Description et conséquences..... 6

Prévention du risque

Que faire en cas d'inondation ?..... 7

Feux de forêt..... 8

Description et conséquences..... 8

Prévention du risque

Que faire en cas de part de feu ?..... 9

Séisme..... 10

Description et conséquences..... 10

Prévention du risque

Que faire en cas de séisme ?..... 11

Transport de matières dangereuses 12

Description et conséquences..... 12

Prévention du risque

Que faire en cas d'alerte ?..... 13

Les matières dangereuses à connaître..... 14

Contacts (numéros d'urgence, numéros utiles)..... 15

CATEGORIES DE RISQUES

RISQUE MAJEUR

Il s'agit d'un **phénomène naturel ou technologique qui peut entraîner des conséquences graves sur les biens et les personnes**. Ces risques, malgré leur faible fréquence, doivent être connus de tous ; une meilleure compréhension permet l'anticipation.

RISQUE NATUREL

C'est un danger qui peut être **causé par la nature** et en particulier les phénomènes climatiques : avalanches, crues torrentielles, feux de forêt, inondations, mouvements de terrain, cyclones, tempêtes, séismes et éruptions volcaniques.



A **Sérignan**, les risques envisageables, à différents niveaux, sont :

- les inondations,
- les feux de forêt,
- le transport de matières dangereuses (TMD),
- les séismes.

RISQUE TECHNOLOGIQUE

Dans la plupart des cas, il est **causé par l'activité de l'homme**. Les conséquences sont souvent dramatiques.

Ces accidents sont : industriels ou nucléaires, liés au transport de matières dangereuses (TMD), consécutifs à la rupture d'un barrage hydraulique ou provoqués par l'exploitation minière et souterraine.



A **Sérignan**, les risques technologiques sont peu nombreux mais il ne faut pas les négliger. **Il s'agit du transport de matières dangereuses comme par exemple avec le pipeline.**

INONDATION

Description et Conséquences



Lors de pluies abondantes, le débit de l'**Aygues**, du **Béal**, de **La Ruade** et de **La Soleyrade** augmente. Ces rivières peuvent devenir dangereuses et provoquer de graves dégâts lorsqu'elles sortent de leur lit.

Par leur présence, **la commune est soumise à un fort risque d'inondations** qu'il est nécessaire de connaître pour ne pas se laisser surprendre.











Prévention du risque

Il n'est pas envisageable de supprimer ce risque. Mais il est toutefois possible de le prévenir.

Un entretien régulier des cours d'eau est indispensable. Il est à la charge de la Municipalité. Cependant, le nettoyage des rives des petits cours d'eau revient au propriétaire.

L'urbanisation des zones exposées au risque est une des principales causes d'inondations.

◆ Que faire en cas d'inondation ? ◆

Avant			
	Téléalerte	Ecouter la radio	Surélever le mobilier
Pendant	A l'intérieur		
			
	Fermer portes, fenêtres et toutes les ouvertures	Couper Gaz et Electricité	Monter à l'étage
	A l'extérieur		
	<ul style="list-style-type: none"> • Fuir rapidement en prenant les papiers d'identité • En voiture, ne pas rouler dans les zones sinistrées • Gagner les hauteurs • Signaler sa présence • Ne pas revenir sur ses pas 		
			
Après	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer rapidement • Aérer les locaux • Désinfecter • Chauffer 		
			

FEUX DE FORET

Description et Conséquences

On définit un feu de forêt comme un **incendie menaçant plus d'un hectare de bois, de maquis ou de garrigue**. Les feux ont lieu généralement au cours des saisons sèches.

Prévention du risque

Les conditions requises pour un départ de feu sont :

- **Une source de chaleur** telle qu'une flamme ou une étincelle,
- **Le vent,**
- **Un combustible**, ici la végétation. En effet, le risque de feu est lié à l'état de la forêt, à son entretien. La température joue un rôle important, une canicule accompagnée d'une forte sécheresse favorisera un départ de feu.

Un débroussaillage annuel est fortement recommandé. De plus, il est nécessaire en cas de sécheresse d'éviter de faire des barbecues ou des feux de n'importe quelle nature.

Que faire en cas de départ de feu ?

Avant	<ul style="list-style-type: none">▪ Débroussailler autour des maisons avant le 15/04▪ Se tenir informé des risques et connaître les consignes pour réagir rapidement▪ Surveiller l'état des fenêtres et des toitures▪ Avoir à portée de mains des moyens de lutte contre l'incendie (point d'eau, tuyau)▪ Créer sa propre sortie de secours
Pendant	A la maison
	<ul style="list-style-type: none">▪ Laisser le portail ouvert, pour faciliter l'accès des secours▪ Humidifier les maisons en les arrosant et maintenir les tuyaux à l'abri, ils seront utiles par la suite▪ Fermer les bouteilles de gaz ; les éloigner du bâtiment▪ Minimiser l'effet d'appel d'air en fermant volets, portes et fenêtres▪ Calfeutrer avec des chiffons humides toutes les entrées d'air
	En voiture
Après	<ul style="list-style-type: none">▪ Attendre l'autorisation des secours pour regagner son habitat.
Dans tous les cas	<ul style="list-style-type: none">▪ Respirer à travers un linge humide▪ Suivre les instructions des secours▪ Rester à distance du feu, son passage ne dure pas longtemps▪ Garder son calme

RISQUE SEISME

Description et Conséquences

Un séisme est un tremblement de terre soudain plus ou moins brutal d'une partie de l'écorce terrestre. On peut l'expliquer par la libération d'une importante énergie accumulée au cours des déplacements de couches terrestres.



La commune est classée dans une zone faible, 1b. Cette classification est issue du zonage sismique français. Malgré la faible intensité attribuée à Sérignan, il ne faut négliger ce risque. Il peut être dévastateur et l'anticipation est impossible.

Prévention du risque

Il est indispensable de connaître les réflexes à avoir pendant un séisme.

Que faire en cas de séisme ?

A la 1^{re} secousse	Dans un bâtiment
	<ul style="list-style-type: none">▪ Se mettre à l'abri sous une table, un bureau, un lit▪ Ne pas fuir
	A l'extérieur
	<ul style="list-style-type: none">▪ S'éloigner des bâtiments et des fils électriques ou se mettre à l'abri sous un porche ou un abri bus
Après la 1^{re} secousse	Dans un véhicule
	<ul style="list-style-type: none">▪ Se tenir à l'écart des constructions et des fils électriques▪ Rester dans le véhicule
Dans les heures qui suivent	<ul style="list-style-type: none">▪ Couper gaz et électricité▪ Ecouter la radio▪ Ne pas fumer▪ Ne pas téléphoner pour libérer les lignes pour les secours
	<ul style="list-style-type: none">▪ Se tenir prêt à évacuer les lieux mais attendre l'autorisation des secours <p style="text-align: center;"><u>Attention</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Se méfier des répliques, la fin d'une première secousse ne signifie pas la fin du séisme.

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Description et Conséquences

On définit une matière dangereuse comme une substance qui, à cause de ses caractéristiques physiques, chimiques, toxiques ou encore par la nature de ses réactions, peut être nuisible à l'homme ou à l'environnement.

Peu nombreux, les accidents dus au Transport de **Matières Dangereuses (TMD)** ont des **répercussions très graves** sur les hommes et la nature. Les conséquences revêtent plusieurs formes : explosion, incendie, nuage toxique ou pollution de l'atmosphère et/ou du sol.



Les moyens d'acheminer ces marchandises sont multiples : par canalisation (présente sur la commune) par route ou par voie ferrée.

Prévention du risque

Dans ce domaine, **la prévention est réglementée par des mesures nationales**. Celles-ci concernent en particulier la formation du personnel, la construction de citernes suivant les normes. Des contrôles stricts et rigoureux sont effectués.

Que faire en cas d'alerte ?

Avant	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les zones à risques▪ Avoir un poste radio à pile pour se tenir informé en cas d'alerte▪ Posséder du matériel efficace de confinement (adhésif, chiffons)
Pendant	<ul style="list-style-type: none">▪ S'enfermer dans le bâtiment le plus proche, rester à l'intérieur.▪ Calfeutrer en bouchant fenêtres, portes, cheminées et aérations▪ Arrêter à la ventilation▪ Se laver et si possible se changer▪ S'éloigner des fenêtres▪ Ne pas rester dehors ou à l'intérieur d'un véhicule▪ Ne pas aller chercher les enfants à l'école▪ Ne pas fumer – pas de flamme▪ Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours▪ Ne retourner en aucun cas sur les lieux de l'accident▪ Ecouter la radio
Après	<ul style="list-style-type: none">▪ Attendre que les secours donnent l'autorisation d'évacuer les lieux.
Rôle des témoins	<ul style="list-style-type: none">▪ Relever les numéros sur la plaque orange▪ Donner l'alerte en contactant les secours : voir le document "les matières dangereuses à connaître"

Les matières dangereuses à connaître

Les témoins d'un accident doivent **donner l'alerte d'urgence** en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit, le code de danger, la nature du sinistre.

La signalisation du danger

Pour être efficace, il faut pouvoir donner la **nature du produit** transporté.

33	⇒ Code de Danger
1203	⇒ Code ONU

Les Principaux Symboles de danger



Matière explosive



Matière toxique



Gaz



Matière radioactive



Matière inflammable



Matière corrosive



Matière dangereuse
diverse



Matière comburante
ou peroxyde
organique

CONTACTS

LES NUMEROS D'URGENCE

⇒ D'un poste fixe	Pompiers	18
	Police	17
	Samu	15
⇒ D'un portable	Numéro unique	112

LES NUMEROS UTILES

⇒ Mairie de Sérignan	04 90 70 00 03
⇒ Météo France	08 92 68 02 84